

LA LETTRE DE VOTRE RÉSEAU DE CHALEUR VÉNISSIEUX ÉNERGIES

Numéro 5 - Octobre 2021

Le Mot



Anticipée depuis de longues années, l'extension du réseau de chaleur de Vénissieux vers Saint-Fons va enfin voir le jour ! 7 km de réseau en plus pour desservir une vingtaine d'immeubles de logements et une dizaine d'équipements publics. Cette extension participe à la politique de transition énergétique de la Métropole, en étendant l'accès à des énergies majoritairement renouvelables. C'est crucial pour lutter contre le changement climatique. Et tout ça sans augmentation des tarifs de vente de la chaleur.

Pour maintenir une utilisation élevée d'énergies renouvelables, une nouvelle chaufferie bois (avec appoint gaz) sera construite sur la ZA de l'Arsenal. Je sais qu'elle suscite des inquiétudes, notamment en termes d'impacts sanitaires. La combustion du bois émet en effet des rejets atmosphériques, particulièrement surveillés sur des chaufferies de ce type. La pollution liée à la combustion du bois sur notre agglomération provient essentiellement des petits appareils anciens type cheminées, inserts, poêles (voir article « Un réseau qui vit et s'étend »). Il est essentiel que nous débattions de cela ensemble afin que vous soyez convaincus du bien-fondé de notre démarche ; c'est pourquoi je vous convie à une **réunion publique avant fin 2021**.

Cela sera également l'occasion de vous exposer la coordination des différents travaux qui vont avoir lieu sur le secteur (renouvellement urbain, arrivée du tram et du réseau de chaleur). Les riverains bénéficieront certes de tous ces changements, mais la période de travaux nécessite une planification importante afin que la vie puisse continuer sans trop de difficultés.

Ces nouveaux projets ne nous font pas oublier cependant les fondamentaux, à savoir la fourniture d'un service de qualité au meilleur prix pour la satisfaction de ses usagers. Plusieurs incidents importants ont eu lieu cette année, générant des coupures pour les usagers. Nous avons tiré les enseignements de ces situations, parfois causées par des tiers, et nous réalisons des actions et travaux correctifs. Nous sommes en effet particulièrement attentifs à ces sujets et n'hésitons pas, vous avez peut-être pu le constater, à intervenir lorsque cela s'avère nécessaire.

Enfin, je tiens à remercier les équipes de « Vénissieux Énergies » qui ont su assurer la production d'énergie malgré la crise sanitaire liée au COVID19.

Je vous souhaite un bon hiver à tous !

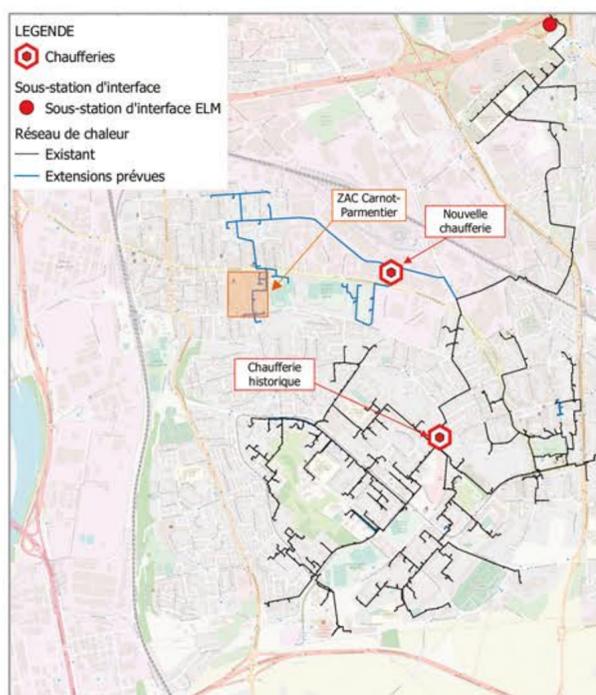
Philippe Cuelpa-Bonaro,
Vice-Président Climat, énergie et réduction
de la publicité de la Métropole de Lyon



L'ACTU

Un réseau qui vit et qui s'étend

L'idée d'étendre le réseau de chaleur de Vénissieux vers Saint-Fons n'est pas nouvelle. Le renouvellement urbain du secteur, avec la construction de bâtiments neufs et d'équipements publics notamment sur la ZAC Carnot-Parmentier à Saint-Fons, l'ont rendue pertinente. La gestion du réseau par la Métropole l'a facilitée. Les bâtiments raccordés à cette extension du réseau pourront ainsi bénéficier d'une énergie renouvelable à un tarif compétitif : un pas de plus sur le chemin de la transition énergétique.



L'extension du réseau de chaleur en chiffres

7 km de réseau

20 immeubles de logements et 10 bâtiments publics raccordés à terme

1 nouvelle chaufferie bois (avec appoint gaz) construite

0 augmentation des tarifs du réseau de chaleur de Vénissieux

1 communication envers les riverains renforcée

La nouvelle chaufferie bois / gaz en chiffres

14 MW de puissance installée en complément de la chaufferie des Minguettes, 7 fois plus puissante que cette nouvelle chaufferie

5 points d'énergies renouvelables en plus (de 58 % à 63 %)

2 dispositifs de filtration des fumées (dépoussiéreur multicyclone et filtre à manches) pour des émissions 60% plus basses que le maximum autorisé

6 400 tonnes de CO₂ évitées par an en moyenne portant l'ensemble du réseau de chaleur à 28 500 tonnes de CO₂ évitées par an

3 institutions co-responsables de la qualité de l'installation : l'exploitant Vénissieux Énergies, la Métropole de Lyon et l'État (DREAL)

12 mois de travaux



TRAVAUX

Ces derniers mois, des travaux ont été réalisés dans le but de sécuriser l'ensemble du réseau de chaleur.



Infos pratiques :

votre réseau en ligne



www.vénissieux-energies.fr



FOCUS

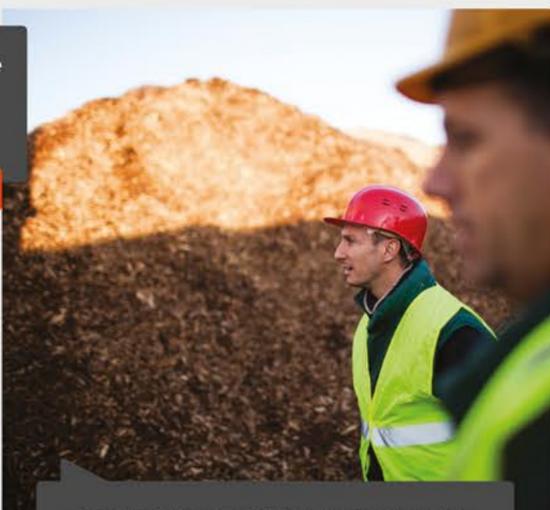
Les chaufferies urbaines au bois et la qualité de l'air

« Le bois énergie est responsable du problème de pollution aux particules (poussières) sur l'agglomération lyonnaise »

OUI et NON

Le bois énergie est effectivement le 1^{er} émetteur de poussières, suivi des transports pour 15 %, mais il s'agit surtout des appareils anciens destinés au chauffage individuel tels que cheminées, inserts, poêles. Les chaufferies urbaines émettent 200 fois moins en moyenne que ces appareils pour la même quantité d'énergie produite.

NB : La Métropole de Lyon propose d'ailleurs aux particuliers une aide à l'achat d'un équipement neuf : la Prime Air Bois (plus d'infos sur <https://www.grandlyon.com/services/prime-air-bois.html>)



« Les maladies respiratoires des riverains vont encore augmenter avec cette nouvelle chaufferie »

NON

La future chaufferie sera très performante en termes de réduction des émissions de poussières totales, elle sera située dans une zone d'activité économique et éloignée des habitations. L'impact du projet urbain dans sa globalité sera positif sur la qualité de l'air avec notamment l'arrivée du tramway T10 qui permettra de réduire et fluidifier la circulation automobile. Enfin, notons que les maladies respiratoires n'ont pas pour seule origine la quantité de poussières atmosphériques, mais sont multifactorielles comprenant les prédispositions génétiques, la présence d'allergènes dans les logements et en extérieur, l'exposition au tabac, aux produits chimiques irritants, etc.



« On aurait pu utiliser une autre énergie que le bois »

NON

Au terme de plusieurs études, le bois énergie a été choisi car il s'agit de la seule énergie renouvelable et locale qui s'est avérée également compétitive, c'est-à-dire moins chère globalement que les autres énergies (dont le gaz). Le bois est une énergie renouvelable dans la mesure où la forêt se reconstitue au moins aussi vite qu'on ne s'en sert pour différents usages (majoritairement bois-construction pour réduire l'emploi du béton et stocker du carbone, puis bois-énergie pour le chauffage, mais aussi mobilier, emballages...). En Région AURA, on prélève 1 % de la forêt annuellement alors qu'elle se reconstitue de 3 % de son volume chaque année.



Ailleurs, comme à Oullins, un nouveau réseau de chaleur va voir le jour en récupérant la chaleur des eaux usées qui circulent dans la canalisation d'égout située le long du Rhône. Ailleurs en France, des réseaux de chaleur utilisent de la géothermie, mais le territoire de la Métropole est peu adapté à ce type d'énergie pour un réseau de chaleur urbain.



BIENVENUE À...

7 NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ONT ÉTÉ RACCORDÉS AU RÉSEAU DE CHALEUR AU COURS DES DERNIERS MOIS :

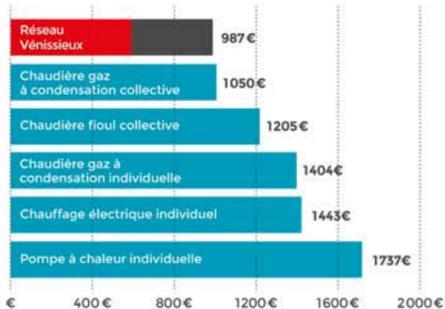


TARIFICATION

Le réseau de chaleur de Vénissieux, un mode de chauffage vertueux et compétitif

Les tarifs du réseau de chaleur de Vénissieux le rendent compétitif par rapport aux autres modes de chauffage classiques.

DÉCOMPOSITION DU COÛT GLOBAL CHAUFFAGE & EAU CHAUDE SANITAIRE (€TTC/AN POUR UN LOGEMENT TYPE)



Méthodologie AMORCE Valeurs au 1^{er} janvier 2021 pour l'électricité et le gaz. Moyenne deuxième semestre 2020 pour le fioul. Rigueur 1900 DJU. Nota : La méthodologie AMORCE est le reflet d'un coût global annuel pour un usager propriétaire. Pour un usager locataire, l'impact sur les charges locatives dépend de la répartition des coûts entre le propriétaire et le locataire.